

ACADÉMIE
NATIONALE
DE MÉDECINE



Le Président
Pr Bernard CHARPENTIER

Madame Frédérique DUMAS
Députée des Hauts-de-Seine
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Paris, le 29 Mai 2021

Madame La Députée

J'ai pris bonne note de votre lettre du 17 Mai 2021. Elle a attiré toute l'attention du Bureau de l'Académie Nationale de Médecine. Pour y répondre, nous avons diligenté une ré instruction du dossier du Pr ZHENG par l'intermédiaire de la 2eme Division (Chirurgie et Spécialités Chirurgicales) et par le Comité des Relations Internationales, qui ont géré en 2017 ce dossier de candidature. Dans un deuxième temps, le Comité de Déontologie, où siègent des membres libres juristes de haut niveau, que j'ai saisi, sera amené à donner un avis qui sera transmis au Conseil d'Administration qui statuera in fine sur le sort de la position du Pr ZHENG au sein de l'Académie. J'ajouterai qu'en 2017 l'Académie n'avait pas toutes les informations développées dans votre courrier. D'autre part, dans l'attente de cette décision, l'Académie souhaite geler toute relation avec le Pr ZHENG.

Je ne manquerai pas de vous informer de la suite qui sera donnée par le Conseil d'Administration.

Je vous prie d'agréer, Madame La Députée, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pr B. CHARPENTIER

Président de l'Académie de Médecine